

Centre Action
États financiers
au 31 décembre 2019

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats et actif net	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 13

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Centre Action

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Centre Action (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019 et les états des résultats et actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des apports de dons de particuliers et d'activités dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons de particuliers et d'activités, de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2019 et 2018 et de l'actif net aux 1er janvier 2019 et 2018 et aux 31 décembre 2019 et 2018. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie

qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 24 avril 2020

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A111208

Centre Action

Résultats et actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Produits		
Dons – Fondation Centre Action	165 000	147 000
Don du bailleur	32 600	46 183
Autres dons (particuliers)	8 410	4 100
Subventions gouvernementales		
Fédérales	17 634	16 375
Provinciales	164 548	152 970
Municipales	22 142	24 077
Activités	23 646	23 607
Cotisations des membres	3 975	4 122
Intérêts	194	183
Autres	68	609
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	12 702	5 000
	450 919	424 226
Charges		
Salaires et charges sociales	215 751	226 382
Charges locatives	131 136	147 494
Frais de programmes et d'activités	18 522	16 780
Honoraires professionnels	20 236	6 369
Assurances	7 733	6 744
Télécommunications	5 129	4 608
Collectes de fonds et relations publiques	4 264	2 815
Fournitures et frais de bureau	1 466	968
Entretien et réparations	3 508	3 237
Frais de matériel roulant	2 061	5 533
Site Internet et traduction	2 889	2 461
Frais bancaires	1 401	1 460
Frais de consultation et de formation	1 068	743
Autres		125
Amortissement des immobilisations corporelles	12 702	5 000
	427 866	430 719
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	23 053	(6 493)
Actif net au début	57 927	64 420
Actif net à la fin	80 980	57 927

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Centre Action

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	23 053	(6 493)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	12 702	5 000
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(12 702)	(5 000)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>15 391</u>	<u>(29 503)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	38 444	(35 996)
Encaisse au début	<u>30 105</u>	<u>66 101</u>
Encaisse à la fin	<u><u>68 549</u></u>	<u><u>30 105</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Centre Action
Situation financière
 au 31 décembre 2019

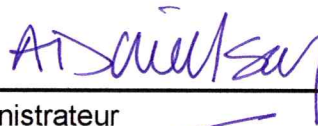
	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	68 549	30 105
Subventions gouvernementales à recevoir et autres créances (note 4)	<u>38 263</u>	<u>46 896</u>
	106 812	77 001
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>53 912</u>	<u>45 000</u>
	<u>160 724</u>	<u>122 001</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 6)	25 113	16 461
Subvention reportée (note 7)	<u>719</u>	<u>2 613</u>
	25 832	19 074
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	<u>53 912</u>	<u>45 000</u>
	79 744	64 074
ACTIF NET		
Non affecté	<u>80 980</u>	<u>57 927</u>
	<u>160 724</u>	<u>122 001</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

Centre Action

Notes complémentaires

au 31 décembre 2019

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'organisme offre des services éducatifs, d'animation, de sports et de loisirs à des adultes ayant des limitations physiques ou cognitives.

2 - MODIFICATION COMPTABLE

Le 1^{er} janvier 2019, l'organisme a appliqué le chapitre 4433, « Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ce chapitre remplace le chapitre 4431 portant le même nom. Conformément à ce nouveau chapitre, les organismes sans but lucratif sont maintenant tenus de se conformer aux indications énoncées dans les chapitres 3061, « Immobilisations corporelles », et 3110, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », ainsi qu'aux exigences d'informations à fournir du chapitre 3063, « Dépréciation d'actifs à long terme », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, sauf pour ce qui est des indications figurant dans le chapitre 4433.

L'application du chapitre 3061 par les organismes sans but lucratif nécessite maintenant la prise en compte par ceux-ci des indications sur la décomposition du coût d'une immobilisation corporelle constituée d'importantes composantes distinctes. Le chapitre 4433 présente, quant à lui, de nouvelles normes de dépréciation des immobilisations corporelles.

Conformément aux dispositions transitoires, ce nouveau chapitre, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, a été appliqué prospectivement.

L'adoption de ce nouveau chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'organisme.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Centre Action

Notes complémentaires

au 31 décembre 2019

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les produits d'activités sont constatés lorsque les activités ont eu lieu et que les produits sont encaissés.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Matériel roulant	5 ans
Améliorations locatives	4 ans

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont amortis au même rythme que les immobilisations corporelles.

Centre Action

Notes complémentaires

au 31 décembre 2019

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés sont évaluées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

Organisme contrôlé

L'organisme a choisi de présenter des états financiers non consolidés seulement et de présenter les informations additionnelles exigées dans les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (note 9).

4 - SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Subventions gouvernementales à recevoir	25 605	22 628
Taxes de vente à recevoir	12 045	16 259
Avance à Fondation Centre Action, sans intérêt		1 193
Autres	613	6 816
	<u>38 263</u>	<u>46 896</u>

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2019</u>		<u>2018</u>
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	Valeur comptable nette \$
Améliorations locatives	21 614	2 702	18 912
Matériel roulant	50 000	15 000	35 000
	<u>71 614</u>	<u>17 702</u>	<u>45 000</u>
			<u>45 000</u>

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu un apport d'amélioration locative d'une juste valeur de 21 614 \$. L'écart entre la juste valeur marchande et le montant du débours, soit 21 614 \$, a été présenté à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8).

Centre Action
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2019

6 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs	4 424	1 317
Salaires et vacances à payer	<u>20 689</u>	<u>15 144</u>
	<u>25 113</u>	<u>16 461</u>

7 - SUBVENTION REPORTÉE

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Solde au début	2 613	1 959
Encaissement de l'exercice	6 728	8 927
Montant constaté aux résultats	<u>(8 622)</u>	<u>(8 273)</u>
Solde à la fin	<u>719</u>	<u>2 613</u>

La subvention reportée représente des ressources non utilisées qui sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

8 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Dons		
Solde au début	45 000	
Don reçu dans l'année	21 614	50 000
Montant constaté à titre de produits	<u>(12 702)</u>	<u>(5 000)</u>
Solde à la fin	<u>53 912</u>	<u>45 000</u>

9 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'organisme est l'entité contrôlante et l'entité bénéficiaire de Fondation Centre Action, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), qui a pour objectif d'amasser des fonds pour le Centre Action et qui est considérée comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Centre Action

Notes complémentaires

au 31 décembre 2019

9 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu de la fondation une somme de 165 000 \$ (147 000 \$ en 2018). Le sommaire des informations financières de la fondation, provenant d'états financiers compilés, se détaille comme suit :

	Non audité 2019	Non audité 2018
	\$	\$
Situation financière		
Actif	134 928	162 334
Passif	8 300	2 435
Actif net non affecté	126 628	159 899
	134 928	162 334
Résultats		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(29 934)	24 119

10 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les subventions gouvernementales à recevoir et autres créances (excluant les taxes de vente à recevoir), étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

11 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, d'après des contrats de location échéant de mars 2022 à juillet 2022, à verser une somme de 346 958 \$ pour des locaux et de l'équipement de bureau. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 133 080 \$ en 2020, à 135 048 \$ en 2021 et à 78 830 \$ en 2022.

Le contrat de location pour les locaux comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq ans.

L'organisme a également signé une entente de donation mensuelle avec le bailleur dans laquelle celui-ci s'engage, pour la durée du bail, à donner à l'organisme 5 \$ par pied carré, soit 32 600 \$ annuellement.

Centre Action
Notes complémentaires
au 31 décembre 2019

12 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Après la fin de l'exercice, l'éclosion d'une nouvelle souche de coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire mondiale majeure qui continue d'avoir des incidences sur l'économie globale et sur les marchés financiers à la date de mise au point définitive des états financiers.

Ces événements sont susceptibles d'entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du prochain exercice ou d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures. L'organisme a pris et continuera à prendre des mesures à la suite de ces événements afin de minimiser les répercussions. Cependant, il est impossible de déterminer toutes les incidences financières de ces événements pour le moment.